

vicaire général le 4 août 1927, chanoine titulaire le 15 novembre 1928, président actuel de la Société d'art et d'histoire.

JOSEPH JACOB, 1929. Né à Liège le 14 janvier 1876, docteur en théologie et philosophie, ordonné prêtre à Liège le 23 septembre 1899, vicaire à Saint-Nicolas à Liège le 19 septembre 1901, curé de Saint-Remacle le 26 février 1909, doyen de Saint-Nicolas le 21 février 1921, vicaire général le 16 octobre 1929.

JOSEPH TILLIEUX, 1933. Né à Anvers le 8 avril 1879, professeur à Dolhain le 15 avril 1902, ordonné prêtre à Liège le 13 avril 1903, professeur à Saint-Roch le 1^{er} septembre 1906, directeur à Mechelen le 28 décembre 1925, directeur du collège Saint-Barthélemi à Liège le 10 septembre 1928, vicaire général le 28 février 1933.

ÉDOUARD PONCELET.

NOUVELLES RECHERCHES SUR DES MONUMENTS D'ART MOSAN DISPARUS

I. CHÂSSE DE LA COMTESSE HILSONDE.

L'abbaye de femmes de Thorn fut fondée, peu d'années avant 992, par Hilsonde, comtesse de Stryen (1). Hilsonde avait épousé Ansfrid, comte de Huy, qui devint plus tard, évêque d'Utrecht. Elle entra, avec sa fille, dans le nouveau monastère qui était placé sous la règle de saint Benoît.

A une époque qui n'a point jusqu'ici été déterminée, vraisemblablement au XII^e ou au XIII^e siècle, les moniales transformèrent leur maison en un chapitre noble de chanoinesses. Le service religieux était assuré par un petit chapitre de chanoines. L'établissement subsista jusqu'en 1794. L'église canoniale

(1) L'acte de 992 et d'autres documents donnent pour son nom la forme Hilsonde, Hilsunde ou Hilsuinde, tandis que d'autres textes l'appellent Hereswit ou Herswind.

Sur l'histoire de Thorn, je me borne à renvoyer le lecteur à J. WOLTERS, *Notice historique sur l'ancien chapitre impérial de chanoinesses à Thorn*, Gand, Gyselynck, 1850, qui me paraît être demeurée l'étude la plus complète qui ait été consacrée à cette localité. En ce qui concerne le passé de l'abbaye, il y a lieu d'y ajouter diverses études parues dans *Publications de la Société historique et archéologique dans le Duché de Limbourg*, Ruremonde, puis Maestricht.

échappa heureusement à la destruction. Ce magnifique édifice est aujourd'hui affecté au service paroissial.

En 1140, les restes d'Hilsonde, décédée ainsi que son mari Ansfrid et sa fille Benoîte, en odeur de sainteté, furent retirés de sa tombe et placés dans une châsse (1). La sépulture, ainsi vidée de son contenu, n'en continua pas moins à être honorée.

Le 3 août 1637, Henri Van den Berch exécuta un dessin à l'encre de la vénérable châsse (Planche I). La décoration indique clairement qu'elle avait été taillée dans le bois (2).

Pour bien se représenter ce qu'était cette châsse, il faut rectifier par la pensée la perspective qu'en donne Van den Berch et qui nous montre à la fois, de face, l'un des pignons et l'un des longs côtés. Ce procédé a l'avantage de mettre sous les yeux de celui qui voit le dessin, l'ensemble de l'œuvre, mais présente le grave inconvénient de la déformer complètement.

Cette châsse affectait le plan, souvent utilisé, d'une maison en réduction. A chaque extrémité, un pignon à fronton triangulaire s'agrémentait d'une fenêtre aveugle s'achevant en trilobe. Les faces latérales étaient ornées de cinq compartiments rectangulaires moulurés.

Sur chacun des versants de la toiture se développait une série d'arcades en plein cintre supportées par

(1) A.-J. FLAMENT, *De Wedervinding van het lichaam en van het oud graf der Heilige Hereswit... en haare vereering voor 1794*. (Publications de la Société historique et archéologique dans le Duché de Limbourg, t. XXX, (1893), pp. 15-39).

(2) La confirmation en est fournie par une assertion de Wolters sur laquelle je reviendrai plus loin.

Le dessin est accompagné du texte suivant :

Pourtraict de la tombe de la fondatrice de noble et illustre abbaye des dames de Thorne tiré à mon meilleure possible apres son originel eslevé au chœur desdites dames entre les chaires des chanoines d'illec (?), ce 3e d'aougst anno Domini 1637, H. V. D. Berch. Je dits au chœur des chanoines, car les dames ont leur chœur au bout de l'église en hault à particulier, et Madame le sien à particulier, en hault à main droicte de celui des chanoines (H. VAN DEN BERCH, *Monumenta historiae leodiensis*, t. I, p. 160).

onze colonnettes dont les chapiteaux étaient finement sculptés.

Van den Berch a pris soin de relever les dimensions de cette châsse qui se trouvait alors placée dans le chœur des chanoines. Ces dimensions, il les donne en pieds et en pouces, et en outre, en « aspanes » et doigts.

La hauteur totale était de trois pieds et demi moins un quart de pouce, ou quatre aspanes et trois doigts ; la largeur des pignons, un pied et demi plus un demi pouce, ou deux aspanes un doigt, et la largeur des faces, cinq pieds un quart, soit six aspanes et quatre doigts. Réduites à nos mesures, ces dimensions donnent respectivement d'une façon approximative : hauteur totale : 1 m. 230 ; largeur des pignons : 0 m. 410 ; largeur des faces : 1 m. 538.

J'ignore quand cette châsse disparut. Peut-être lors de la suppression du chapitre n'existait-elle déjà plus.

Il est assez curieux de constater qu'aucun des documents que j'ai pu consulter n'en fasse mention.

Wolters est le seul à avoir signalé « une châsse précieuse artistement travaillée en bois » dans laquelle, croyait-il, étaient conservés les ossements de Benoîte, la fille de Hilsonde. L'auteur ne cite point sa source. Comme en témoignent divers documents rassemblés par Flament, et particulièrement un ancien rituel, c'était Hilsonde, et non Benoîte, qui était vénérée dans l'église de Thorn. Il est donc certain que, comme l'affirme implicitement Van den Berch, en parlant de la fondatrice du monastère, c'étaient les restes de la comtesse que renfermait la châsse dont il nous a laissé son si précieux dessin.

II. TOMBEAU DE L'ÉVÊQUE NOTGER.

Discutant l'authenticité des restes que l'on considérait comme étant ceux de Notger, le regretté Gode-

froid Kurth a soigneusement étudié tout ce qui se rapportait à la sépulture de ce grand évêque (1). Il l'a fait en historien. Je me permettrai d'examiner surtout le côté archéologique de la question. Je me hâte d'ailleurs de dire que je n'ajouterai rien à l'exposé de mon vénéré maître relatif à l'emplacement de la sépulture du fondateur de Saint-Jean, qui avait tenu à reposer dans son église préférée, à l'angle de la chapelle Saint-Hilaire (2). Il y fut déposé cinq jours après son décès survenu le 10 avril 1008.

Sa tombe était des plus simples.

Au XII^e ou au XIII^e siècle, en tout cas avant le temps où écrivait Jean d'Outremeuse, les chanoines avaient tenu à ériger en souvenir de leur bienfaiteur, un monument plus important. Ils choisirent pour son emplacement la chapelle située sous la tour, donc à l'opposite du chœur.

Le tombeau primitif fut enlevé de la chapelle Saint-Hilaire devenue chapelle des saints Hilaire et Remi, où Kurth pense, avec raison, j'en suis convaincu, que les restes de l'évêque demeurèrent, tandis que l'arcosolium fut transporté dans les cloîtres où, par après, l'exhaussement du terrain diminua son élévation. Il se trouvait dans cet état quand Van den Berch prit la peine d'en tracer, à deux reprises, le croquis (3).

(1) GODEFROID KURTH, *Notger de Liège et la civilisation au X^e siècle*, t. II, pp. 40-58.

(2) LÉON LAHAYE, *Inventaire analytique des chartes de la collégiale de Saint-Jean l'Évangéliste à Liège*, t. I, p. III, note 1.

Mon excellent confrère a parfaitement établi que les termes du *Vita Notgeri* où il est question de l'inhumation de Notger dans l'angle d'une humble crypte, dans l'oratoire de Saint-Hilaire, signifient que cette inhumation eut lieu dans un angle obscur de l'oratoire, celui-ci n'ayant jamais eu de crypte.

Les fouilles pratiquées à cet endroit, postérieurement à la publication de Léon Lahaye, ont confirmé son assertion.

(3) *Monumenta historiae leodiensis*, t. I, p. 172 bis; *Cité de Liège*, fo 300, où le texte suivant accompagne le dessin : « Ceulx de Saint-Jean en particulier lui dresserent une tombe de laquelle la figure vat icy jointe, qui fut

Sur un soubassement rectangulaire, mouluré, formant table, s'élevait un cintre surbaissé dont les pieds-droits étaient sommés d'un imposte rectangulaire (Figure 1).

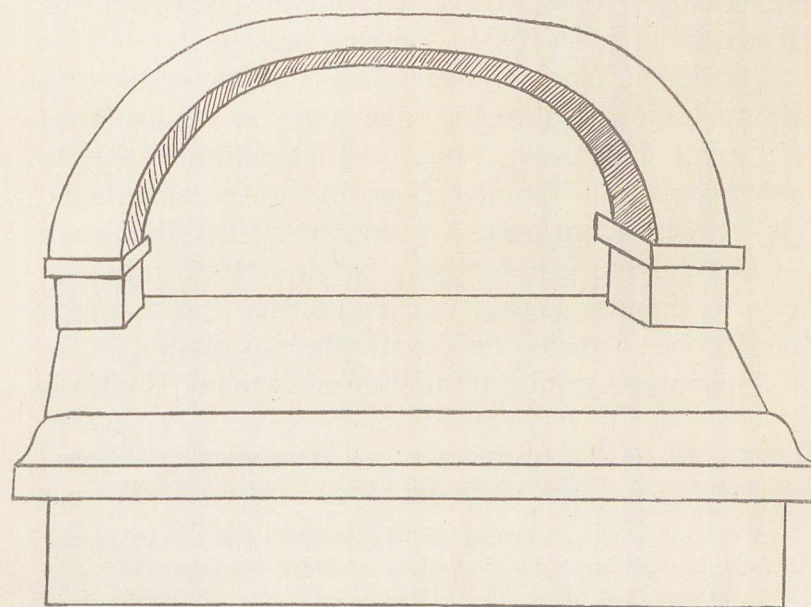


Figure 1. — ARCOSOLIUM DE NOTGER.

Ce sépulcre fait songer au tombeau de l'évêque Ricaire, mais, tel que le montre Van den Berch, il ne possédait aucun des ornements dont celui-ci était enrichi. Il est d'ailleurs permis de supposer que l'arcossolium de Notger, déplacé, avait subi les outrages du temps, et l'on peut penser que primitivement sa table était aussi décorée d'un damier.

la première, laquelle se voit encor de mesme sorte dans les cloîtres, ayant apparemment esté plus relevée, de terre, mais comme l'église estoit fort subiecte aux eaves comme en estante fort voesine, on l'at rehaulcé de la proportion moderne, ce qui aurat causé l'abbaisement en cest pourtraict, et at on par après dressé audit Notger un deuxième epitaphe en l'église, dans une chapelle soub les orgues, qui vat à la page suivante, pour ne rien oblir de ce qui fait à l'honneur et immortalité d'un si louable personnaige ».

J'ai dit que le monument élevé postérieurement en l'honneur de Notger, avait été établi sous la tour, à l'entrée de la chapelle que l'on appelait le vieux chœur. Jean d'Outremeuse y voyait le tombeau de l'évêque (1), tandis que vraisemblablement, il ne se trouvait là, je le répète, qu'un cénotaphe.

Quelle en était la forme, nous l'ignorons sans doute toujours, de même que nous ne savons point s'il avait déjà disparu ou si les chanoines le supprimèrent pour le remplacer par un autre monument. Je suis cependant porté à croire que c'est délibérément et non parce que le tombeau gothique n'existait plus, que le chapitre décida la construction d'un nouveau cénotaphe : l'ancien ne devait plus lui plaire.

Le nouveau tombeau fut érigé en 1570 (2). Un dessin

(1) ... Fut ensevelis en son oratoire, qui est maintenant le viel cuer à Saint-Johain ; et al'entree gieste saint Notgier (JEAN D'OUTREMEUSE, *Ly myreur des historis*, t. IV, p. 182).

(2) Cette date nous est fournie par Van den Berch dans le texte suivant : Decanus et capitulum ecclesie collegiate sancti Joannis Evangelistae Notkero, episcopo Leodiensi, fundatori suo pietissimo ac benefactori optime merito, ex vario et nobili marmore adversus oblivionis injuriam renovandum curarunt anno 1570 (*Monumenta historiae leodiensis*, t. II, p. 767).

Kurth, par contre (*Op. cit.*, t. II, p. 45), déclare que « en 1566, comme nous l'apprend la *Vie de Notger* par Quercentius, le doyen et le chapitre de Saint-Jean firent renouveler le cénotaphe de Notger, et y placèrent l'inscription suivante destinée à commémorer l'événement : *Decanus et capitulum benefactori dignissimo memoriae ergo renovandum curavit anno MDLXVI* ».

Je suis bien forcé de constater que ce texte ne figurait point sur le monument, ainsi que le lecteur pourra s'en rendre compte en examinant la reproduction que j'en donne. La présence du mot « ergo » suffirait à elle seule à montrer que ces lignes ne constituaient pas une inscription.

A la suite de la phrase que je viens de rapporter, Kurth ajoute en note : « Et non en 1570 ; v. sur cette date, ci-dessus, p. 6. » A l'endroit indiqué, on trouve (note 1) ce qui suit : « Polain, qui a le premier attiré l'attention sur cet ouvrage [*La vie de Notger* par Quercentius] dit qu'il fut composé en 1570 ... C'est une erreur provenant d'une lecture superficielle de la dernière phrase, où il est dit que le chapitre de Saint-Jean répara le tombeau de Notger en cette année ». Ce n'est donc point, à cet endroit, la date de la réparation du tombeau que Kurth rectifie, à l'encontre de Polain, mais celle de la composition de l'ouvrage de Quercentius. Au contraire, il déclare que la vie de Notger fixait l'exécution du nouveau monument en 1570.

de Van den Berch le fait reparaître sous nos yeux (Planche II) (1).

Il se composait d'un soubassement rectangulaire dont la plinthe et le couronnement étaient délicatement moulurés. Quatre pilastres ornés de cannelures divisaient chacune des deux faces latérales en trois compartiments où s'inscrivait un rectangle. Sans doute, les deux autres faces, plus petites, présentaient-elles une ornementation analogue.

Ce massif supportait la statue de l'évêque, imberbe, les mains jointes, agenouillé, revêtu de ses habits épiscopaux, le regard dirigé vers le maître-autel auquel il faisait face. Devant lui, était une sorte de pupitre rectangulaire reposant, incliné, sur deux lions accroupis. A la droite de l'évêque, était posée sa mitre ; à sa gauche, se trouvait sa crosse.

Derrière la statue, se dressait une stèle rectangulaire accostée de deux consoles et sommée d'un fronton triangulaire orné d'un oculus. Sur la stèle, se lisait une inscription dont voici le texte (2) :

REVERENDISSIMO PRAESULI DOMINO D. NOTGERO
EPISCOPO LEODIENSI HUIUS ECCLESIAE ALIARUMQUE
ECCLESIARUM FUNDATORI AC DOTATORI BENE MERITO
DICATUM.

En dessous, un blason portait les armoiries de la Souabe d'où Notger était originaire.

ainsi qu'en témoigne le manuscrit que possède la Bibliothèque de l'Université de Liège.

Les meilleurs travailleurs ne se trouvent point, on le voit, à l'abri des distractions. C'est une consolation pour les autres.

(1) *Cité de Liège*, f° 300 v°.

(2) Je n'ai point reproduit les particularités épigraphiques ni la disposition données par Van den Berch, car il est évident que celui-ci ne s'était point préoccupé de tracer une copie exacte de la forme de cette inscription.

Pour cette inscription, cf. H. VAN DEN BERCH, *Recueil d'Épigraphes*, édition Naveau de Marteau et A. Pouillet, t. I, p. 109, n° 394.

Van den Berch, en le reproduisant, ne nous donne aucun renseignement sur la matière dont était formé ce monument. Mais dans un autre de ses ouvrages, il note qu'il était de divers marbres précieux (1).

Il ne serait point téméraire de supposer que, pour ce monument, c'était comme pour celui d'Eracle, le marbre noir de Theux qui avait surtout été mis à contribution. Peut-être les pilastres et les chapiteaux avaient-ils été empruntés à des marbres d'autre teinte. Mais la question se pose de savoir si toutes les parties du monument étaient tirés de ce même matériau. Je vise ici la statue de l'évêque, la stèle et les autres accessoires. On comprendra, plus loin, pourquoi.

Les chanoines de Saint-Jean, au XVIII^e siècle, cédant au goût régnant à leur temps, trouvèrent évidemment, ainsi que leurs confrères de Saint-Martin en avaient jugé pour le tombeau d'Eracle, que le monument de Notger était trop austère.

En 1723, ils ne se contentèrent pas de faire procéder à sa restauration, mais ils y apportèrent des modifications. Malheureusement, le texte qui nous l'apprend manque de précision. Le monument fut restauré, nous dit-il, dans une lumière plus claire et d'une façon beaucoup plus somptueuse qu'il ne l'avait été par les anciens chanoines (2).

Pour nous représenter ce qu'était devenu le monument après les travaux effectués en 1723, nous disposons d'une description hélas ! fort sommaire de Saumery, d'un dessin partiel, colorié, du chanoine De-

(1) Je renvoie au texte du *Monumenta historiae leodiensis* que j'ai cité plus haut.

(2) Quod quidem monumentum anno a virgineo partu millesimo septingentesimo vigesimo tertio reverendorum admodum Dominorum canonicorum jussu restauratum est ibidem, sed clariori in luce et longe magnificentius quam ab antecessoribus fuerat renovatum (KURTH, *Op. cit.*, t. II, p. 6).

vaulx, et des fragments du monument qui nous ont été conservés. Confrontons ces données.

Décrivant, en 1738, l'église Saint-Jean, Saumery (1) écrivait : « L'arche opposée [au chœur] répond à un vaisseau destiné pour une chapelle. Il est occupé par le tombeau de Notger, qui y est représenté en relief, les mains jointes et à genoux devant un pupitre où est un livre ouvert. Le tombeau est élevé d'environ quatre piés du rez de chaussée. La tombe et le massif très bien ouvragé sont de marbre de différentes couleurs ». A peu de choses près, cette description pourrait s'appliquer au tombeau de 1570.

La ressemblance s'accroît encore lorsqu'on compare au dessin de Van den Berch la statue de l'évêque conservée dans la sacristie de l'église Saint-Jean. La même pose, la même attitude se retrouvent de part et d'autre. Toutefois, les ornements de la chape et le style même de l'œuvre la datent de la première moitié du XVIII^e siècle. D'autre part, devant l'évêque, est placé un prie-Dieu rectangulaire entièrement recouvert d'une draperie, et sur la tablette horizontale duquel est posé un livre ouvert. Le tout est en bois peint et doré.

Enfin, comme je l'ai indiqué, Devaulx nous a transmis le dessin colorié de la stèle du monument de 1723 (Planche III). La silhouette générale est aussi la même que celle de la stèle antérieure, mais certains détails ne laissent cependant point de doute sur l'époque où elle fut exécutée (2). De plus, les armoiries ont disparu

(1) *Les Délices du pays de Liege*, t. I, pp. 136-137.

(2) DEVAULX, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique du pays... de Liège*, t. II, f^o 83.

KURTH (*Op. cit.*, t. II, p. 46) écrit : « En 1723, le monument de Notger fut l'objet d'une nouvelle restauration, qui passait aux yeux des contemporains pour l'avoir singulièrement embelli » et, en note, il renvoie à « Saumery, l. c. », c'est-à-dire : t. I, pp. 136-137 qu'il a cité à la note précédente. A l'endroit indiqué, Saumery, dont j'ai reproduit ci-dessus le texte, ne

de la stèle et ont été reportées sur les deux écussons ovales qui l'accostent. Le texte de l'inscription est le même que celui tracé par Van den Berch, sauf que le dernier mot : « dicatum » a été remplacé par « renovatum ». Les couleurs du dessin de Devaulx reproduisent évidemment les teintes de l'original.

Au fait, si nous possédions un dessin du monument de 1723, nous n'y trouverions guère de différence d'avec celui du monument de 1570. Il en existait cependant, et le moment est venu de rechercher en quoi les chanoines, en 1723, avaient modifié l'œuvre de leurs prédécesseurs.

En le comparant au monument d'Eracle, j'ai supposé que le tombeau de 1570 avait été construit en marbre de Theux sur le noir duquel ne tranchaient que quelques ornements de différentes couleurs. Voici, à mon sens, ce qui s'était passé. En 1719, les chanoines de Saint-Martin firent procéder à une transformation dans le goût du jour du tombeau de leur fondateur Eracle. Dans le marbre noir dont il était formé, ils firent insérer des bandes de pierre de sable qui furent sculptées, peintes et dorées, et ainsi ils crurent avoir rendu le tombeau moins « lugubre ».

Les chanoines de Saint-Jean n'auront pas voulu se montrer moins modernistes que leurs collègues, et en

mentionne point la date de la restauration, et se borne, comme on l'a vu, à décrire très sommairement le monument sans en faire l'éloge qu'en lisant Kurth, on s'attendrait à trouver sous sa plume. En réalité, cette date et cet éloge se lisent dans le texte ajouté à un exemplaire de la Vie de Notger par Quercenitius, texte que Kurth a reproduit (*Op. cit.*, t. II, p. 6) et que j'ai aussi donné ci-dessus, en note.

Kurth continue comme suit : « Nous ne serions guère de cet avis aujourd'hui. En comparant le dessin de Van den Bergh avec celui de Devaulx, qui nous a conservé la dernière forme du monument, on se convainc qu'il n'a cessé de perdre à toutes les modifications dont il a été l'objet, et l'on regrette l'arcosolium du XI^e siècle ». L'auteur ne paraît pas avoir pris garde à ce que le dessin de Devaulx ne reproduisait point le monument tout entier, mais uniquement la stèle dont il voulait conserver l'inscription.

1723, ils auront pris soin de faire procéder à un rajeunissement du cénotaphe de Notger. Ainsi s'explique la concordance de l'allure générale du monument que dessina Van den Berch avec ce que nous savons du tombeau tel qu'il se présentait après les travaux exécutés en 1723.

Le massif avait donc été enrichi de marbres de différentes couleurs et sans doute aussi rehaussé de dorures. Quant à la partie sculpturale, comme le montrent la statue, le prie-Dieu et le dessin de la stèle, elle avait été complètement renouvelée. J'entends que l'on avait remplacé, en les mettant à la mode nouvelle, la représentation de Notger et les accessoires qui l'accompagnaient.

J'ai écrit plus haut que je rechercherai en quel matériau les sculptures du tombeau de 1570 avaient été exécutées. Je pense pouvoir maintenant le déterminer.

Il est fort peu vraisemblable que si les chanoines, en 1570, avaient fait tailler ces sculptures en marbre, leurs successeurs les auraient fait disparaître pour leur substituer des copies en bois. On comprend, par contre, qu'ils les aient remplacées en cette matière si les originaux avaient été aussi sculptés en bois. Peut-être ceux-ci avaient-ils souffert du travail des vers.

Lors de la démolition de la vieille église, en 1752, le soubassement en marbre dut être démonté, tandis que la statue, le prie-Dieu, la stèle et sans doute aussi les autres accessoires furent déposés dans la sacristie où Devaulx les connaissait lorsqu'il émettait le vœu que le monument fût reconstitué dans l'église. « Souhaitons », écrivait-il, en parlant de l'église, « qu'on y rétablisse en vue le tombeau de son fondateur le grand Notger ». Ce qui prouve à l'évidence qu'il était donc possible de le reconstituer.

En résumé, voici comment s'établit l'histoire du

tombeau de Notger. L'évêque est inhumé dans un coin de la chapelle Saint-Hilaire, sous un arcosolium.

Antérieurement au temps où écrivait Jean d'Outremeuse, les chanoines ont élevé à leur fondateur, dans la chapelle faisant face au chœur, un cénotaphe que Jean d'Outremeuse croyait être le tombeau de l'évêque.

A une époque qu'il n'est point possible de déterminer, l'arcosolium a été transféré dans les cloîtres, et Van den Berch le dessina alors qu'il était quelque peu diminué en hauteur par l'exhaussement du sol. Il disparut vraisemblablement lors de la destruction de l'ancienne église.

En 1570, les chanoines remplacent le cénotaphe du moyen-âge par le monument dont Van den Berch nous a conservé le dessin. Sur un soubassement, pour la plus grande partie en marbre noir de Theux, se trouvent la statue de l'évêque et des accessoires en bois.

En 1723, le chapitre modernise le monument, l'enrichit de marbres de couleur, sans doute aussi de dorures, et remplace par une sorte de fac-similé en bois doré et polychromé, la partie sculpturale.

Lorsqu'on doit démolir la vieille église, le monument est démonté. La statue, le prie-Dieu et la stèle, et aussi sans doute la crosse et la mitre, sont remisés dans la sacristie. Devaulx qui voit le monument ainsi dépecé, souhaite sa reconstruction dans l'église. Son vœu n'est point exaucé. La révolution amène la suppression du chapitre, et cause probablement la perte des marbres, de la stèle, de la crosse et de la mitre, de telle sorte que du monument, nous n'avons conservé que la statue de l'évêque et le prie-Dieu qui l'accompagnait.

Ainsi, comme le constatait avec regret, Kurth, dans cette ville dont il assura l'essor, il ne reste pour com-

mémorer le souvenir de ce grand homme que le modeste mémorial érigé dans les cloîtres de Saint-Jean, par la piété du chanoine Meyers, et son nom sur une plaque de rue.

Pour celui à qui Liège devait tout, c'est peu.

III. TOMBEAU DE L'ÉVÊQUE DURAND.

S'il fallait en croire l'abbé Rupert de Deutz, l'évêque Durand qui aurait eu à se repentir d'avoir commis une injustice au préjudice de l'abbaye de Saint-Laurent et qui l'avait d'ailleurs réparée, aurait demandé à être enterré dans ce monastère. Mais ne se jugeant pas digne de reposer à côté de son prédécesseur Wolbodon qui, depuis plus de trois années, dormait son dernier sommeil dans la crypte de l'église, Durand aurait fixé le lieu de sa sépulture en dehors de cette crypte. Ce fut là que l'on creusa sa tombe, lorsqu'il eut rendu l'âme le dix des calendes de février, c'est-à-dire le 25 janvier, 1025. Suivant Rupert, cette tombe demeura longtemps à ciel ouvert. Elle fut englobée dans la crypte lors de l'agrandissement de l'église. Par respect pour le caractère épiscopal de Durand, l'abbé Étienne surmonta sa sépulture d'un monument qui se voyait au temps de notre chroniqueur (1).

C'est donc Rupert qui, entré enfant à l'abbaye de Saint-Laurent, mourut abbé de Deutz, en 1129 ou 1130, un siècle après Durand, qui lança contre lui l'accusation rapportée plus haut, en ajoutant de nombreux détails sur la façon dont l'évêque avait été contraint de venir à résipiscence.

Son récit prête à la critique. Il contient de flagrantes inexactitudes. C'est ainsi qu'il déclare que la tombe

(1) *Rupertii chronicon Sancti Laurentii leodiensis* (*Monumenta Germaniae historica. Scriptores*, t. VIII, p. 270).

demeura longtemps en plein air, et qu'elle ne fut enclose dans la crypte que quand, sous l'abbatiat d'Étienne, une nouvelle église fut construite.

Il suffit, pour faire crouler ces assertions, de rappeler que l'abbé Étienne fut installé en cette qualité le 1^{er} novembre 1026, et que l'église du monastère fut dédiée le 3 novembre 1034 (1). Le long espace de temps durant lequel le tombeau serait demeuré en dehors de la crypte, se réduirait donc au maximum, à quelques années. Mais il est absolument invraisemblable qu'on ait éprouvé le besoin, entre 1025 et 1034, d'agrandir la crypte de l'église dont l'autel avait été consacré le 27 octobre 971.

Daris (2) et Balau (3) ont fait bonne justice des racontars de Rupert recueillis et encore amplifiés par les historiens postérieurs de Saint-Laurent. A en croire ces chroniqueurs, non seulement Durand, mais aussi ses successeurs Nitard et Wazon se seraient mal comportés à l'égard de leur monastère.

De surcharges en transformations, le récit de Rupert parvint à Jean d'Outremeuse. L'auteur avait écrit que dans la construction de l'église nouvelle, la tombe avait été incluse dans la muraille (4), ce qui signifiait fort simplement qu'elle avait été englobée dans le nouvel édifice.

Ce passage fut interprété dans le sens que la muraille avait été construite sur le sépulcre même, mais comme l'existence d'un monument funéraire à l'intérieur de la crypte paraissait en contradiction avec

(1) URSMER BERLIÈRE, *Monasticon belge*, t. II, p. 35.

(2) JOSEPH DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège depuis leur origine jusqu'au XIII^e siècle*, p. 341.

(3) SYLVAIN BALAU, *Étude critique des sources de l'histoire du pays de Liège au moyen-âge*, p. 345, où l'on trouve une étude sur l'auteur et ses œuvres.

(4) [Durandus] *ibi tamdiu nudus et sine tecto jacuit, donec ecclesia nova fundaretur, et tunc ampliata domo muro inclusus et sub tectum admissus est ... (Rupertii chronicon, p. 270).*

cette assertion, on imagina une explication fort ingénieuse que Jean d'Outremeuse a recueillie : dans la reconstruction de la crypte, la moitié de la tombe y fut comprise, tandis que l'autre moitié demeurait en dehors (1).

Il est inutile de relever l'absurdité de ce propos. Durand fut certainement inhumé dans la crypte, et sur sa tombe, l'abbé Étienne fit élever un monument en pierre où il fit graver une inscription de huit vers latins.

Ce monument, Jean d'Outremeuse nous apprend qu'il était aussi haut qu'un autel, et qu'il se trouvait près de la porte gauche de la crypte qui débouchait dans le jardin.

Le chroniqueur prit soin d'en transcrire l'épithaphe. C'est vraisemblablement la situation que ce monument occupait contre la muraille qui aura fait naître dans l'esprit d'un moine au courant des accusations qui pesaient sur Durand, la ridicule légende qu'a recueillie Jean d'Outremeuse.

Bien longtemps après lui, Henri Van den Berch eut son attention attirée par le tombeau qu'il nous montre dans le mur du côté gauche de la crypte, à droite de l'autel de saint Sixte et de saint Laurent. Non content d'en copier l'inscription (2), il le dessina, nous laissant ainsi la seule représentation qui nous en soit demeurée (Figure 2) : dessin sommaire d'un tombeau qui devait être lui-même fort simple, cube de maçonnerie en pierre ne présentant d'autre décoration que quelques moulures.

(1) JEAN D'OUTREMEUSE, *Op. cit.*, p. 217.

(2) H. VAN DEN BERCH, *Cité de Liège*, f. 313. Sur cette inscription, voyez H. VAN DEN BERCH, *Recueil d'épithaptes*, édition Naveau de Marteau et A. Pouillet, t. I, p. 362, n^o 1202.

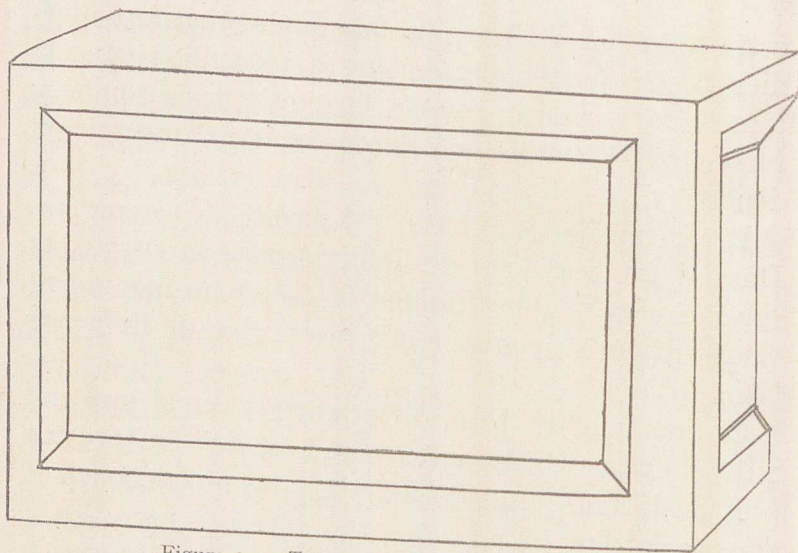


Figure 2. — TOMBEAU DE L'ÉVÊQUE DURAND.

Telle était la force de la réprobation dont les dires de Rupert et des annalistes postérieurs avaient chargé la mémoire de Durand que les moines de l'abbaye ajoutèrent encore un détail qui aggravait l'ignominie du lieu où l'on avait déposé sa dépouille mortelle. Le 31 janvier 1610, le prieur du monastère Dom Branche avait raconté à Arnold de Wachtendonck qu'en creusant le sol, quelques années auparavant, on avait mis au jour, dans le jardin, contre le mur de la crypte, non loin du tombeau de l'évêque, les fondements de trois colonnes, et l'on en avait conclu que vraisemblablement c'était en cet endroit que s'érigéait jadis le gibet. Ainsi donc le malheureux évêque avait reposé en ce lieu maudit.

De même que les autres œuvres d'art que renfermait le monastère, le tombeau de l'évêque a disparu dans la destruction de l'église, victime, lui aussi, du vandalisme révolutionnaire (1).

(1) Aux indications que j'ai données sur le sépulcre de Wolbodon (*Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. XXIX (1938) pp.

IV. TOMBEAU DE L'ÉVÊQUE NITHARD.

Les faits dont je vais m'occuper sont connus. Ils ont été relatés d'une façon plus ou moins détaillée par Chapeauville (1) et par Foullon (2). Si je les rappelle, c'est que les notes réunies par Van den Berch, permettent d'ajouter quelque précision à ce que nos auteurs nous en ont livré.

Le 25 janvier 1568, Arnold de Bocholt, prévôt de Saint-Lambert, mourait. On s'occupa aussitôt de creuser sa sépulture, dans la nef de la cathédrale, tout juste devant l'entrée du grand chœur. En fouillant le sol, les ouvriers mirent à jour le tombeau de l'évêque Nithard qui était mort le 19 des calendes de septembre, c'est-à-dire le 24 août, 1042.

Les restes de l'évêque étaient accompagnés d'un petit calice, d'une patène et de deux burettes. Tous ces objets étaient en argent. Il s'y trouvait joint une lame de plomb sur laquelle était gravée une inscription mentionnant la qualité du défunt ainsi que la date de son décès.

Ces indications ont été recueillies par un contemporain. Foullon eut sous les yeux son manuscrit. Antérieurement, Van den Berch avait utilisé son texte (3),

164 sqq), il faut ajouter ces détails que nous livre Jean d'Outremeuse (*Ly myreur des histoirs*, édition S. Bormans, t. IV, p. 213) : en son temps, le sépulcre « d'or et d'argent et de pires », était entouré d'un grillage finement ouvragé.

Je pense qu'il faut conclure de cette affirmation que le bâti en pierre que vit Van den Berch était jadis recouvert de plaques métalliques dorées et argentées. Ce monument devait ainsi présenter le même aspect que celui de Théoduin à Huy et être, comme lui, protégé par un grillage en fer sans doute d'un travail raffiné.

(1) J. CHAPEAUVILLE, *Gesta pontificum leodiensium*, t. I, Liège, 1612, p. 279.

(2) FOULLON, *Historia leodiensis*, t. I, Liège, 1735, p. 225.

(3) L'an M. XLI fut ravy de ce monde l'evesque Nitharde pour un XXIX de juillet, n'ayant administré la charge episcopale que 4 ans et VII mois. Il fut inhumé en la naff de l'église Saint-Lambert, au devant de l'entrée de chœur, comme on a recognu l'an 1568, le 28 janvier, quand on ouvrit une

et avait pris soin de copier littéralement l'inscription en notant la grandeur exacte des lettres qui la composaient (Figure 3). Quelques-unes d'entre elles ayant

ANNO INCAR
NATIONIS DNICE
M XLII INDICITIONE
IO XVIII KL SEPTBRIS
OBIIT NITHARDVS
LE ODICENSIS EPS

Figure 3. — INSCRIPTION FUNÉRAIRE DE L'ÉVÊQUE NITHARD.

été détruites par le temps, notre auteur les restitua en minuscules. Un épigraphiste moderne n'aurait pas

fosse ou tombe pour ensevelir Arnould de Bocholt, prevost de Liege, qui estoit decédé ledict an et jour, dans quelle tombe fut trouvée une lame de plombe, laquelle, l'an 1605, se veoit encor à Saint-Mathieu à la Chaine, ampres de sieur Roland Ruyte, prieur dudict lieu, et portoit l'escripteau suivant, lequel se contrarie en date avec le suscript :

ANNO DNICAE INCARNATIONIS M^o. XLII^o. INDICITIONE X^a. VIII^o. KL. 7^o. OBIT NITHARDVS EPVS LEODIEN.

Laquelle lame ledict prieur at, par après, porté à Monsieur Chapeville, grand vicaire de Liege. Et se trouvèrent encor en ladicte fosse un calice, la platine et deux pots, le tout d'argent, mais le tout, par une négligence reprochable et incuriosité vicieuse de l'antiquité, entreperdu et peult par une maudite avarice qui les aurat fait refondre pour en retirer ce damnable metal d'argent.

Et au dessus de la mesme tombe est la pierre sépulchrable dudict prevost Bocholt à laquelle joint une autre d'un prévost de la mesme maison de Bocholt et du mesme nom.

Et donne l'on encor pour epitaphe audit Nithard les deux verses suivants :

INSIGNIS PRAESVL CLARIS NATALIBVS ORTVS
NITHARDVS, CVSTOS, DEVOTO FINE QVIEVIT.

(H. VAN DEN BERCH, *Cité de Liège*, f^o 316 bis).

Cum, anno 1568, 25 januarii, obiisset reverendus ac nobilis vir Dominus Arnoldus a Bocholts, prepositus leodiensis, parareturque fossa in medio navis ecclesie majoris, directe ante introitum summi chori (ubi et Lotharius, imperatoris filius, canonicus et prepositus leodiensis, antea conditus fuerat...) ubi sepultus jacet, eruendo terram inventum est sepulchrum ubi ossa Nithardi, quondam episcopi, erant condita, cum calice parvo argenteo, patena et am-

mieux fait (1). Le mobilier ainsi découvert dans la tombe de Nithard, d'ailleurs plus complet, rappelle celui que l'on retira du tombeau de Théoduin qui fut inhumé, en 1075, dans la collégiale Notre-Dame à Huy. Celui-ci comportait un calice funéraire en argent ainsi qu'une croix en plomb sur laquelle se trouve gravé le texte du credo. Ces deux objets sont heureusement conservés (2).

Les objets provenant du sépulcre de Nithard n'eurent pas un sort aussi favorable. En dépit du puissant intérêt qu'ils offraient, tant en raison de leur antiquité que du personnage au souvenir de qui ils étaient attachés, ils ne tardèrent pas à disparaître.

Van den Berch stigmatise « la négligence reprochable et incuriosité vicieuse de l'antiquité » qui laissa se perdre les pièces en matière précieuse, à moins que n'en fut coupable la « maudite avarice qui les aurat fait refondre pour en retirer ce damnable métal d'argent ».

pullis duabus argenteis, ubi lamina plumbea ibidem reperta fidem faciebat, in qua sequentia sculpta erant eodem ordine quo hec inferius scribuntur :

ANNO INCAR
NATIONIS DNICE
M XLII. INDICITIONE
IO XVIII KL SEPTBRIS
OBIIT NITHARDVS
LEODICENSIS EPS

Notandum que minusculis sunt scripta litteris erant corrosa vetustate temporis. Hec lamina incuria capituli leodiensis fuit usque ad mortem penes D. Rolandum Rutelum ultimum priorem ad Cathenam.

Omnes vero litteres erant huius magnitudinis : N [dimension : omo1.]
(H. VAN DEN BERCH, *Monumenta historiae leodiensis*, t. I, p. 207.)

(1) Dans son fac-similé du texte, nous lisons que la mort de l'évêque se produisit le 19 des calendes de septembre, soit le 24 août, et cette date concorde avec les autres données que l'on possède à ce sujet. Il est curieux de constater que Chapeauville, ayant l'original sous les yeux, avait lu : « VIII kal Septemb. », et que Foullon, suivant le rédacteur anonyme contemporain de la découverte de la tombe, donne « XVII kal. septemb. » Nous avons ici une preuve nouvelle de l'exactitude scrupuleuse et du soin de Van den Berch.

(2) Voyez H. DEMARET, *La croix et le calice du tombeau de l'évêque de Liège Théoduin de Bavière (Leodium, t. X (1911), pp. 101-114).*

La plaque en plomb ne pouvait exciter d'égaies convoitises. Sans doute aucun membre du chapitre de Saint-Lambert ne s'était-il même préoccupé de la recueillir. En 1605, elle se trouvait aux mains de Roland Ruyte, prieur de l'hôpital de Saint-Mathieu à la chaîne, qui, plus tard, la remit au vicaire général Jean Chapeauville. Celui-ci la possédait en 1612.

Il est vraisemblable que ce fut quand il la détenait que Van den Berch prit copie de son texte. J'ignore ce qu'elle devint après le décès de Chapeauville survenu en 1617.

De l'ensemble de la trouvaille rien n'est donc demeuré. Dans ce cas encore, sachons gré à notre auteur, de nous en avoir, d'une façon plus précise que Chapeauville et Foullon, conservé le souvenir.

V. TOMBEAU DE L'ÉVÊQUE HENRI DE VERDUN

Après avoir, par ses initiatives heureuses, mérité d'être surnommé « le Pacifique », Henri de Verdun s'éteignit le 31 mai 1091.

Sa dépouille mortelle fut transférée en l'église Notre-Dame à Huy où le défunt avait fixé le lieu de sa sépulture, et fut inhumée près du chœur, devant l'autel de Saint-Jean-Baptiste (1).

Le monument qui dut être élevé sur sa tombe ne nous est pas connu. Il est possible qu'il ait disparu lorsque l'église romane qui le contenait, fut démolie, et sans doute, dans l'édifice commencé en 1376, rien ne rappelait plus le souvenir du pontife. Il dut à une libéralité dont il avait fait bénéficier l'abbaye de

(1) *Pridie kalendas junii, defunctus est anno Dominice incarnationis 1091, ..., sepultusque est Hoi in ecclesia Beate Marie juxta chorum ante altare beati Johannis Baptiste* (GILLES D'ORVAL, *Gesta episcoporum leodiensium* dans *Monumenta Germaniae historica, Scriptores*, t. XXV, p. 90).

Saint-Laurent en sa ville épiscopale, que longtemps après, un mausolée marquât sa sépulture. Henri avait fait don à l'abbaye de l'église d'Incourt et de la moitié de la villa, ainsi que des dîmes des vignes situées à Fragnée (1).

La donation avait été faite au monastère sous l'abbatiate de Bérenger qui dura de 1077 à 1116.

Le 30 juillet 1473, était placé à la tête du monastère un moine qui s'était distingué dans la copie de manuscrits destinés à sa bibliothèque. Les tendances artistiques qu'avait ainsi manifestées Barthélemy de Longchamp allaient pouvoir s'exercer d'une façon plus marquée.

Jusqu'à sa mort survenue le 30 juin 1504, l'abbé eut toujours à cœur de veiller à l'embellissement de sa maison, en particulier en y faisant exécuter des peintures et d'autres travaux d'art, en dotant la sacristie d'ornements somptueux, en réalisant de nombreuses améliorations aux bâtiments de l'abbaye.

Un historien de celle-ci écrivait que, pour énumérer tout ce qu'en ce domaine, avait fait l'abbé, un livre entier serait nécessaire (2).

Nous trouvons donc en lui un homme aimant le faste, n'hésitant pas à aller chercher personnellement au dehors ce qu'il ne trouvait point sur place, peu regardant à la dépense, ce qui ne laissait pas de susciter des récriminations de la part de certains de ses moines.

(1) *Iste episcopus dedit sancto Laurentio ecclesiam de Aioncourt et mediam partem villae cum omnibus appenditiis suis et decimas vinearum in Frangeis* (RUPERT, *Chronicon Sancti Laurentii leodiensis* (*Ibidem*, t. VIII, p. 277). J. Daris (*Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. II (1882), p. 214) résume un acte du 26 décembre 1079 par lequel l'évêque donne à l'église, entre autres biens, la moitié de l'église et la moitié de l'alleu d'Incourt.

(2) *Historia monasterii Sancti Laurentii leodiensis* (MARTÈNE et DURDAN *Veterum scriptorum ... amplissima collectio*, t. IV, col. 1151).

Dans son abbaye, il joua somme toute un rôle analogue à celui qu'Erard de la Marck qui, deux ans et demi après sa mort, monta sur le trône épiscopal, devait jouer dans la principauté.

Rien d'étonnant que dans un tel esprit, ait germé l'idée de rendre à la mémoire de Henri de Verdun un hommage solennel en lui consacrant un monument. Sans doute aurait-il pu le placer dans son église abbatiale. Il trouva préférable de le dresser dans le temple où le prélat avait tenu à reposer.

Van den Berch nous en a conservé un dessin qu'accompagnent deux textes, un en latin, l'autre en français, que nous souhaiterions plus précis (1). Acceptons l'un et les autres tels qu'ils sont et sachons, une fois de plus, gré à l'auteur, en dépit de leur imperfection,

(1) « Eodem anno 1091, bone memorie Henricus, Leodicensium episcopus, amator pacis et religionis, obiit 4 non. novembris ». Sic liber Sancti Lamberti in quo fit commemoratio defunctorum.

Nam Hoiï, in ecclesia Beate Marie Virginis, in sacello sanctorum Crispini et Crispiniani, a dextro latere chori, est quoddam sepulchrum in arcu muri situatum, certis quoque litteris modo (videlicet 1611) illegibilibus insculptum ; sed super eo est tabella lineea in quam subsequenter reperiuntur : Hic jacet D Henricus Pacificus, episcopus leodiensis, qui obiit anno domini 1091, qui dedit Sancto Laurentio ecclesiam Ayncouriensem et medietatem ville cum omnibus appenditiis suis et decimam vinorum de Frangneis.

In cujus tabelle medio, episcopus habetur effigiatus, et a dextris ipsius effigies cujusdam religiosi, cum hac inscriptione : D. Berengerius abbas S. Laurentii 4. Est et alia pictura cujusdam ecclesie, cum hac etiam scriptura : Ayncourt. Et a sinistra est alia religiosi effigies, cum hac intitulatione : D. Bartholomeus de Longo Campo abbas monasterii Sancti Laurentii Leodiensis 28.

Suit une discussion sur la date de la mort de l'évêque (H. VAN DEN BERCH *Momumenta historiae leodiensis*, t. I, p. 252).

[Henry] fut enseveli en l'église Nostre Dame à Huy devant l'autel S. Jean Baptiste, en une chapelle a main droicte du chœur, dedans une niche relevée de terre, en laquelle y at un tableau conforme au pourtraict suivant hors mis que pour la petitesse de la place, n'avons sceu disposer l'escrip-teau comme il y est representé, les mots neantmoins y estans fidelement raportez. Il y at encor d'autres mots gravez en la pierre sur le plat de la bordure d'en hault, ou pour mieux dire du pied destal, lesquels pour leur antiquité sont rendus illegibles, car l'escrip-teau escript sur le dict pourtraict est couché en lettres et caractères depeincts (H. VAN DEN BERCH, *La cité de Liège* fo 331).

de nous avoir fourni ces précieux renseignements.

Nous savons que l'évêque avait été inhumé devant l'autel de Saint-Jean-Baptiste, dans la chapelle située à la droite du chœur. C'est dans la chapelle située à la droite du chœur que Van den Berch vit le mausolée de l'évêque.

En réalité, l'église romane ayant fait place à l'édifice dont la construction fut commencée en 1376, et qui était beaucoup plus vaste que celui qu'il remplaçait, le plan de ces deux chapelles successives ne pouvait point coïncider.

Le patronage de la chapelle avait d'ailleurs été modifié. C'était devant l'autel de Saint-Jean-Baptiste que l'évêque avait reçu sa sépulture. Au temps de Van den Berch, en 1611, la chapelle était dédiée aux saints Crépin et Crépinien (1). Trois quarts de siècle plus tard, en 1685, un texte dont je reparlerai plus loin, nous apprend que l'autel situé en cette même chapelle était consacré à la Sainte-Trinité.

Comme le plan des deux chapelles, l'ancienne et la nouvelle, ne se superposait point, il est permis de se demander si avant la démolition, on avait eu soin de marquer la place de la sépulture. Peut-être s'était-on borné, l'évêque ayant été enterré dans la chapelle à la droite du chœur, de fixer son mémorial dans la chapelle qui occupait la même situation, dans la nouvelle église. C'est là, en tout cas, je l'ai dit, que Van den Berch le vit.

Le nouveau monument n'occupait d'ailleurs pas, par rapport à l'autel, le même emplacement que le tombeau primitif. Celui-ci était situé devant l'autel. Le monument du XV^e siècle s'adossait à la muraille.

Il était enclos en une niche quelque peu surélevée.

(1) En parlant, dans sa notice française de l'autel de Saint-Jean-Baptiste, notre auteur se référait donc à l'état ancien.

Dans cette niche, se trouvait un soubassement en pierre mouluré, où était gravée une inscription que Van den Berch, en raison de ce que le temps avait rendu les caractères illisibles, ne parvint pas à déchiffrer.

Le soubassement supportait une peinture sur panneau. Au centre, l'évêque y figurait, assis sur un siège rectangulaire à dossier derrière lequel apparaissaient deux anges. Revêtu des ornements épiscopaux, et portant le superhuméral, mitré, tenant la crosse de la main gauche, il étendait la main droite, en un geste de bénédiction, vers l'abbé Bérenger, agenouillé, maintenant, devant lui, des deux mains, sa crosse. Derrière l'abbé, était figurée une église en laquelle une inscription désignait celle d'Incourt.

A la gauche de l'évêque, faisant pendant à l'abbé Bérenger, se tenait à genoux, dans la même attitude, son successeur l'abbé Barthélemy de Longchamp dont la mitre était placée aux pieds de l'évêque.

Sous ce groupe, se lisait l'épithaphe suivante :

HIC IACET SEPULTVS DOMNVS HENRICVS PACIFICVS
EPISCOPVS LEODIENSIS LIII QUI OBIT ANNO DOMINI
MXCI QVI DEDIT SANCTO LAVRENTIO LEODIENSI ECCLE-
SIAM AINCOVRIENSEM ET MEDIETATEM VILLAE CVM
OMNIBVS APPENDICIIS SVIS ET DECIMAM VINORVM
DE FRANGNEIS. REQVIESCANT IN PACE. AMEN.

On voit par cette inscription (1) qu'un texte de chronique, œuvre littéraire, l'emportait sur un document authentique. La charte du 26 décembre 1079, telle que la résume Daris, mentionnait la donation de la moitié de l'église d'Incourt, tandis que Rupert avait noté la donation de l'église entière. C'est à son texte, beaucoup plus accessible que les parchemins

(1) Cfr H. VAN DEN BERCH, *Recueil d'épithaphe*, édition Naveau de Mar-
teau et A. Pouillet, t. II, p. 392, n° 2274.

contenus dans le chartrier, que se rapporte l'abbé de Longchamp quand il veut composer l'épithaphe.

De ce monument, aucun auteur postérieur à Van den Berch n'a parlé. Jules Fréson qui avait consciencieusement fouillé les annales hutoises, déclare n'en avoir découvert qu'une seule mention : le 2 avril 1685, le doyen et les chanoines de Notre-Dame prient la demoiselle Catherine Liégeois d'enlever un meuble qui cachait, près de l'autel de la Sainte-Trinité, l'épithaphe de l'évêque (1). Fréson, n'ayant point cité sa source, il est impossible de vérifier l'exactitude de son assertion. J'avoue ne pas bien comprendre comment la personne en question avait pu placer un meuble dans l'église. D'autre part, c'est Fréson qui traduit par « meuble » le mot latin qu'il note entre parenthèses : « armorium » qu'ignorent les glossaires. Le sens ne serait-il point : « blason armorié » ?

Après 1685, il n'est plus question du monument de Henri. Disparut-il au cours des travaux de modernisation que subit l'édifice au XVIII^e siècle, ou bien fut-il détruit à la révolution ? Il ne m'est pas possible de le déterminer. Tout son cadre, par contre, a été heureusement conservé. La niche où était enclos le tableau a été approfondie au siècle dernier, et munie de deux portes de fer, de manière à constituer une armoire. Jusqu'en ces tout derniers temps, celle-ci contenait des châsses dont s'enorgueillit l'ancienne collégiale. Elle est située immédiatement avant l'entrée de la sacristie, donc, comme l'avait noté si exactement Van den Berch, dans la chapelle à droite du chœur (2).

Les ossements de l'évêque qui, dans le dernier

(1) *Cercle des sciences et beaux-arts. Annales*, Huy, t. XVIII (1912), p. 43.

(2) Avec son obligeance coutumière, Monsieur le Juge René Stasse a bien voulu en relever les dimensions que voici : hauteur totale, 2,585 m. ; largeur totale, 2,360 m. ; dimensions du soubassement : largeur, 2,010 m., hauteur, 0,920 m. ; largeur de la cavité : 1,790 m.

quart du XI^e siècle, avait, pour restreindre les guerres, eu l'idée d'établir la paix-Dieu et d'instituer le tribunal de la paix, gisent peut-être encore sous le pavé de l'église Notre-Dame. Mais c'est en vain que le visiteur chercherait trace de la sépulture de celui que les messieurs de Genève ont, au XX^e siècle, si mal imité.

VI. PORTRAIT DE LOUIS DE BOURBON, PRINCE-ÉVÊQUE DE LIÈGE.

Aucun portrait de Louis de Bourbon n'a, jusqu'ici, été signalé. Il faut, en effet, écarter un panneau peint, conservé à l'évêché de Liège, et qui fait partie d'une série dont j'aurai l'occasion, dans l'étude suivante, d'apprécier le caractère.

Né en 1438, le prince fut nanti du siège épiscopal de Liège le 30 mars 1456 (1). Ce ne fut que dix ans plus tard qu'il reçut la prêtrise, puis la consécration épiscopale. Le 30 août 1482, il tombait, les armes à la main, sous les coups des soldats de Guillaume de la Marck, qui, paraît-il, l'acheva.

Ainsi finit ce prince que l'histoire a sévèrement jugé. Sa fin courageuse, plus digne d'ailleurs d'un souverain temporel que d'un pontife, ne fait pas oublier l'incapacité et la légèreté dont il avait fait preuve pendant la plus grande partie de son règne.

Fils de Charles I duc de Bourbon et d'Agnès de Bourgogne, fille de Jean sans Peur, et élevé à la cour de son oncle Philippe le Bon, il aimait, comme lui, le luxe et le faste. Antérieurement à son ordination, il avait eu trois fils de Catherine d'Egmont.

(1) Voyez J. DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le XV^e siècle*, pp. 506-507. — H. LONCHAY, dans *Biographie nationale*, t. XII, col. 466-491. — U. BERLIÈRE, *Les évêques auxiliaires de Liège*, p. 65. Il est assez piquant de constater que Lonchay a oublié de noter la date du décès de l'évêque.

C'est bien comme seigneur séculier qu'il était représenté sur une grande verrière qui se trouvait dans une chapelle, à la droite du chœur, dans l'église de l'abbaye de Saint-Trond (Planche V) (1), et dont Henri Van den Berch nous a transmis un fidèle dessin au crayon.

Le prince y apparaît sous l'aspect d'un chevalier. Tourné de trois quarts vers le spectateur, il est agenouillé, les mains jointes, sur un coussin, devant un prie-Dieu drapé d'une étoffe, où est posé un livre d'heures, et auprès duquel se trouve son casque (2). Ses cheveux bouclés sont partagés au milieu de la tête. Un ample manteau cache en partie son armure sur laquelle tranche un ceinturon où sont suspendus son épée et ses gants.

Derrière le prince, le présentant de la main gauche, est debout son patron céleste, saint Louis, roi de France. Il est, lui aussi, couvert d'une armure sur laquelle s'étale son manteau fleurdelisé (3), et a l'épée au côté. Sa chevelure est disposée de la même façon que celle du prince. Sa tête est ceinte de la couronne, et de la main droite, il porte le sceptre.

Devant ce groupe, étaient représentés la Sainte Vierge et saint Lambert que l'artiste, le temps lui ayant fait défaut, n'a point reproduits. Tout autour, figuraient les quartiers de l'évêque que Van den Berch a soigneusement décrits.

(1) *Monumenta historiae leodiensis*, t. II, p. 628 bis, 628 quater, où se lit cette note : « Les presens quartiers sont depincts en mesme raing qu'ils sont icy posez, avec la figure qui est a folio precedent, dans une grande verriere extante en une chapelle a dextre du cheur du grand abbae de Saint Trond, ayant laissé les pourtraicts de Nostre Dame et saint Lambert en arriere, manque de loisir. Sine data ».

(2) Vers la gauche, on distingue assez malaisément un animal couché, vraisemblablement un chien.

(3) Lorsque les tombeaux qui existaient dans la cathédrale Saint-Lambert furent violés, en 1795, on trouva, dans celui de Bourbon, des fragments d'une cotte d'armes et des lambeaux de lampas fleurdelisé (X. VAN DEN STEEN DE JEHAY, *La cathédrale de Saint-Lambert à Liège*, 2^e édition, Liège, L. Grandmont-Donders, 1880, p. 392).

J'ai, en vain, cherché une mention de cette verrière dans les chroniques du monastère. Elles ne contiennent non plus aucun détail qui permettrait de savoir dans quelles circonstances elle avait été exécutée. Il n'est point interdit de tenter, par l'hypothèse, de suppléer à leur silence.

En 1470, Arnoul de Beerigen fut sacré abbé de Saint-Trond par le suffragant de Liège Jean de Merchteren (1). A cette cérémonie assistaient Louis de Bourbon et le Sire de Humbercourt, Guy de Brimeu. Au cours des années qui suivirent, le prince, assagi, s'intéressa à l'abbaye et à la ville de Saint-Trond (2).

Peut-être fût-ce à l'occasion du sacre de l'abbé que Louis de Bourbon dota l'église de la verrière où figurait son effigie. Il avait alors trente-deux ans. Son portrait s'accommode assez bien avec cette donnée.

Sans doute, ne saurons-nous jamais si le vitrail existait encore quand l'église, vendue le 4 octobre 1798, fut démolie (3).

Le seul souvenir qui nous en soit demeuré est le dessin que Van den Berch nous a si heureusement transmis.

VII. PORTRAIT DE CORNEILLE DE BERGHES

Que vint faire sur le trône épiscopal de Liège ce prince qui n'y demeura guère que six ans, et qui ne fut point évêque, n'ayant même jamais reçu la prêtrise ? Instrument de la politique impériale, il en fut

(1) *Chronique de l'abbaye de Saint-Trond*, édition C. de Borman, t. II, p. 346.

(2) *Ibidem*. — J. DARIS, *Op. cit.*, p. 538.

(3) G. SIMENON, *L'église abbatiale de Saint-Trond (Leodium, t. IV, (1905), p. 78)*.

aussi la victime. C'est ce qu'a fort bien mis en lumière son plus récent historien Monsieur Halkin (1).

Desservi par une santé déficiente, Corneille de Berghes n'aurait sans doute pas demandé mieux que de mener une vie paisible. La volonté de Charles Quint l'imposa, pour servir ses desseins, comme coadjuteur à Erard de la Marck.

A peine eut-il, après bien des difficultés, été reçu par le chapitre, qu'il tenta, sous prétexte d'un pèlerinage en Terre-Sainte, d'échapper, pour quelque temps au moins, à une charge qui l'excédait. La poigne de l'empereur le remit rudement en place (2).

Bon gré, mal gré, lorsqu'Erard de la Marck fut descendu dans la tombe, le 16 février 1538, Corneille dut accepter sa succession.

Le fardeau des affaires pesait terriblement sur ses épaules. Avec quelle joie dût-il apprendre que l'accession à la coadjutorerie de Georges d'Autriche, oncle de l'empereur, nommé par le pape, le 23 février 1541, allait lui permettre de s'en débarrasser (3).

Mais Corneille jouait de malheur, et ce fut seulement le 24 juin 1544, que ce prisonnier du pouvoir fut enfin rendu à la liberté (4).

Assis et maintenu malgré lui sur le trône, il fit, paraît-il, payer à son successeur l'abandon qu'il lui en consentit (5). J'avoue n'avoir pas le courage de le blâmer d'avoir quelque peu monnayé les ennuis que les intrigues de l'empereur lui avaient causés. Le dédom-

(1) L.-E. HALKIN, *Histoire religieuse des règnes de Corneille de Berghes et de Georges d'Autriche*, Liège, 1936 ; *Notes pour servir à l'histoire de Corneille de Berghes (Chronique archéologique du pays de Liège, t. XXVII (1936), pp. 4-13)* ; *L'élection du prince-évêque de Liège Corneille de Berghes (Ibidem, pp. 61-74)*.

(2) *Ibidem*, pp. 33-34.

(3) *Ibidem*, pp. 49-50.

(4) *Ibidem*, pp. 50-51.

(5) *Ibidem*, p. 40.

magement dut même être trop faible. Il se serait trouvé en droit d'en prendre bonne mesure.

En Corneille de Berghes, son biographe voit un velleitaire, ne sachant à quel parti s'arrêter. Je le trouve, au contraire, très ferme en son dessein qui était de mener une quiète existence. Les traits que l'auteur a rassemblés le prouvent surabondamment.

Quand Charles-Quint le convoqua à Tolède pour le morigéner, et qu'il « le somma de déclarer s'il voulait persévérer dans la carrière ecclésiastique », Corneille, « tout en s'avouant « plus enclin de suyvir l'estat séculier que celluy de l'Église », protesta vouloir garder la dignité qu'il devait à l'empereur, si celui-ci ne lui trouvait pas un remplaçant convenable » (1), et quand il constate que les promesses qui lui ont été faites de le libérer ne sont point tenues, Corneille menace « de crier « sur les rues » son dégoût de la mitre », ajoutant même « qu'il ne sçauroit plus vivre, et voudroit que l'on lui donna un coup de cousteau, au cœur, plutost que de demourer evesque » (2).

Ce qu'il voulait, il le savait donc bien, et ne se privait point de le proclamer. Prince, il obéit aux ordres de son suzerain, mais de tout cœur il souhaite que la corvée prenne fin au plus vite. Il serait injuste de le lui reprocher. Trop d'intrigants s'y hissent pour jouer leur rôle de travers pour qu'on n'apprécie point celui qui, poussé de force sur la scène, s'exécute de son mieux, et dès qu'il le peut, se retire dans la coulisse. Erard de la Marck jugeait, assure-t-on, Corneille « sot » et pas du tout « ydoine » (3). Il fit, en tout cas, preuve de bon sens en conservant auprès de lui des conseillers intelligents et sûrs, et en souscrivant à des mesures

(1) HALKIN, *Histoire*, p. 34.

(2) *Ibidem*, p. 38.

(3) *Ibidem*, p. 32.

favorables au pays (1). Ce n'est point là le fait d'un imbécile.

Il faut d'ailleurs croire que le légat du pape, Alexandre Farnèse, était bien loin de l'estimer tel puisqu'il proposait de le revêtir de la dignité de cardinal (2).

En résumé, dans les indications qu'a minutieusement recueillies à son sujet Monsieur Halkin, je trouve la preuve de ce que notre personnage ne mérite point le jugement sévère qu'il porte sur lui. Tout, dans son aventure, s'explique parce qu'il a dû se prêter à une corvée à laquelle son tempérament et son caractère répugnaient, et je ne suppose pas qu'en constatant qu'il « n'était pas plus capable que désireux de jouer un grand rôle », son historien songe à le lui reprocher (3). L'ambition de certains hommes cause trop de mal à leurs semblables pour refuser notre sympathie à ceux qui en sont dépourvus.

Il eût été plaisant qu'à peine libre de jouir du repos auquel il avait tant aspiré, Corneille se fût empressé de rejoindre les armées impériales, ainsi que l'assurait un chroniqueur, et qu'il fût tombé glorieusement sur un champ de bataille (4). En réalité, il mourut à la fin de l'année 1560 (5). Ce valétudinaire avait atteint environ la soixantaine. Sans doute, s'il fût demeuré sur le trône de Liège, ne serait-il pas parvenu à cet âge. Il a donc bien fait de l'abandonner.

Deux portraits de lui, dont un a été publié (6), sont connus (7). Tous deux sont conservés à l'évêché de Liège.

(1) HALKIN, *Histoire*, pp. 36-38.

(2) *Ibidem*, p. 38.

(3) *Ibidem*, p. 33.

(4) J. DARIS, *Histoire... de Liège pendant le XVI^e siècle*, p. 142. — HALKIN, (*Op. cit.*, p. 41, note 3) a montré l'origine de cette erreur.

(5) HALKIN, *Histoire*, p. 41.

(6) E. DE MARNEFFE, *La principauté de Liège et les Pays-Bas au XVI^e siècle*, t. II, Liège, 1888, frontispice.

(7) Les sceaux et les monnaies du prince n'apportent malheureusement aucun élément à son iconographie.

En les examinant, Monsieur Halkin y voyait la confirmation du jugement peu flatteur dont Erard de la Marck et Marie de Hongrie ont frappé Corneille. Comme preuve, il notait les yeux dilatés, les longues oreilles, le poil hirsute « donnant à la physionomie un aspect hagard et peu sympathique » (1).

Écartons l'épithète : hirsute, car le personnage a les cheveux et la barbe soigneusement peignés. Plutôt que dilatés, les yeux sont placés à fleur de tête, et les oreilles sont mal dessinées.

Mais ce n'est pas à ces détails que je m'attarderai. Je demande la révision de la sentence parce que les témoins produits sont suspects. J'espère même les convaincre de mensonge.

Sur ces deux portraits, particulièrement sur celui qui est demeuré inédit, Corneille de Berghes nous apparaît comme un vieillard. Quand ils sont censés avoir été peints, le prince n'avait pas quarante-cinq ans. Même en tenant compte de la déformation qu'un état maladif aurait pu infliger à ses traits, il est bien difficile d'admettre qu'il pût alors paraître aussi âgé.

Ces portraits font partie d'une série d'effigies de nos évêques depuis Jean de Heinsberg qui régna de 1419 à 1455. Il suffit de les examiner pour se rendre compte de ce que la plupart d'entre celles qui représentent les souverains du XV^e et du XVI^e siècle accusent une même facture. Nous constatons que ceux d'entre eux dont les traits nous sont connus, ne sont représentés qu'avec une fidélité fort approximative. En réalité, nous n'avons point affaire à des portraits exécutés d'après nature, mais réalisés en série alors que les intéressés avaient sans doute depuis longtemps disparu. La ressemblance n'est plus ou moins exacte que quand l'artiste, s'il faut lui donner

(1) HALKIN, *Histoire*, p. 32.

ce nom, a eu à sa disposition des documents contemporains du défunt. Dans le cas contraire, il s'est acquitté de sa tâche comme il l'a pu. Ainsi aura-t-il procédé pour Corneille de Berghes qui demeura si peu de temps sur le trône de Liège.

En regard de ces effigies incertaines et falotes, plaçons le portrait (Planche VI), réalisé d'une main sûre, que Van den Berch a inséré dans l'une de ses œuvres (1). Il ne s'agit point ici de l'un de ces croquis, certes précieux mais malhabiles, auxquels lui-même s'est essayé, mais d'un dessin soigneusement tracé à l'encre et rehaussé d'aquarelle, d'après une grande verrière placée dans la chapelle du château de Stockheim, en 1543, c'est-à-dire quand le prince occupait le trône épiscopal. Ses huit quartiers qu'a reproduits Van den Berch (2), accompagnaient son effigie.

Combien le prince se montre ici différent du personnage débile, affaissé sous le poids des ans, que nous montrent les deux portraits peints ! Les traits bien marqués, les cheveux et la barbe d'un ton châtain, bouclés, le visage coloré, Corneille, portant une riche armure que recouvre un tabar à ses armes, ceint de l'épée, est agenouillé sur un coussin rouge agrémenté de glands dorés. Ses mains jointes sont posées sur un prie-Dieu drapé d'une étoffe pourpre frangée d'or. Sur le sol, sont déposés ses gantelets et son casque au long panache blanc. Grave, recueilli, il fixe sans doute une image sainte que l'artiste ne nous a point montrée. Un chroniqueur contemporain loue sa piété (3). Son attitude ne démentirait pas cette appréciation.

Le château de Stockheim où se trouvait cette verrière avait été l'objet de la sollicitude toute particu-

(1) *Monumenta historiae leodiensis*, t. II, fol. 710 bis v^o.

(2) *Ibidem*, fol. 710 v^o.

(3) HALKIN, *Histoire*, p. 32.

lière d'Erard de la Marck qui l'avait fait soigneusement restaurer. Son successeur dut continuer son œuvre.

En 1702, les alliés en guerre avec Louis XIV, incendièrent la forteresse, et la verrière de la chapelle, si elle avait résisté jusque là, disparut dans ce désastre.

Ainsi, c'est grâce à Van den Berch que nous possédons le seul portrait authentique de ce sage qui, dédaignant le pouvoir pour lequel il n'était peut-être pas taillé, et forcé de l'exercer, en usa avec pondération et bon sens, et que le peuple, assure un contemporain (1), en récompensa par son affection. De tous les chefs d'état, il ne serait malheureusement point possible de faire un tel éloge.

Cela suffirait, à mon sens, à assurer à Corneille de Berghes cette réhabilitation historique que Monsieur Halkin n'espérait point pour lui.

VIII. TOMBEAU DE L'ÉVÊQUE GÉRARD DE GROESBEECK.

Le 29 décembre 1580, entre trois et quatre heures du matin, s'éteignait, à Liège, l'un des successeurs d'Erard de la Marck qui avait été, comme celui-ci, revêtu de la pourpre romaine (2).

Mais Gérard de Groesbeeck, n'ayant point joui de revenus aussi considérables que ceux dont avait disposé Erard, n'aurait pu songer à se préparer, comme l'avait fait ce dernier, une somptueuse sépulture. Il semble même que ses héritiers ne se soient pas trouvés en état d'assumer des frais de funérailles en rapport

(1) HALKIN, *Histoire*, p. 32.

(2) Sur Gérard de Groesbeeck, voyez J. DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le XVI^e siècle*, pp. 259-454.

avec son rang. A en croire certain chroniqueur de l'époque, celles-ci auraient même causé quelque scandale, tant elles avaient paru inférieures aux mérites du disparu (1).

Une égale modestie distinguait son sépulcre.

Ce qu'en ont écrit divers auteurs anciens a permis de s'en faire quelque idée (2). En coordonnant leurs indications avec les descriptions plus complètes et plus minutieuses que nous ont laissées Devaulx et surtout Henri Van den Berch (3), il est possible d'arriver à le faire connaître d'une façon beaucoup plus parfaite. C'est à quoi je vais m'employer.

Ce tombeau était placé dans le chœur de la cathédrale, à la gauche du maître autel, c'est-à-dire du côté de l'évangile, sous une fenêtre, auprès de l'armoire dans laquelle étaient renfermés les vases sacrés et les ustensiles en argent dont on faisait d'ordinaire usage.

Il consistait en un soubassement en forme d'autel, en marbre noir poli, encastré dans la muraille, sur lequel se détachaient des ornements en marbres de différentes couleurs, peut-être rehaussés de dorures (4). Van den Berch nous en a conservé un dessin à la plume

(1) Le 6 mars [1581], on fit à la cathédrale, les funérailles du cardinal Gérard de Groesbeeck, avec toute la magnificence et le deuil que meritoit un eveque si digne de vivre à jamais dans l'esprit et le cœur de son troupeau. Un memoire vulgaire soutient que ces cérémonies ne furent pas différentes de celles que l'on acquitte pour un chanoine de cette eglise, et quelles furent pareilles à celles qu'on célébra quelques jours après, pour le grand prévôt Jean de Berlaymont (DEVAULX, *Op. cit.*, t. V, p. 248).

(2) X. VAN DEN STEEN DE JEHAY, *Op. cit.*, pp. 272-273, qui donne la bibliographie du sujet. Il faut y ajouter PHILIPPE DE HURGES, *Voyage... à Liège et à Maestricht*, édition H. Michelant, pp. 79-80; ABRY, *Les hommes illustres de la nation liégeoise*, édition H. Helbig et S. Bormans, pp. 169-170; J. HELBIG, *La peinture au pays de Liège*.

(3) Ces textes sont publiés en annexe.

(4) D'après Van den Steen (*Ibidem*), ce soubassement était enrichi d'incrustations en agate, surmonté d'une urne à l'antique, en albâtre blanc avec des ornements de divers marbres et de bronze doré. Je n'ai pas retrouvé la source de ces indications qui me semblent fort sujettes à caution.

(Figure 4) (1). L'építaphe de l'évêque y était gravée en capitales romaines dorées.

Sur ce soubassement, était placé un triptyque formé de panneaux de bois.

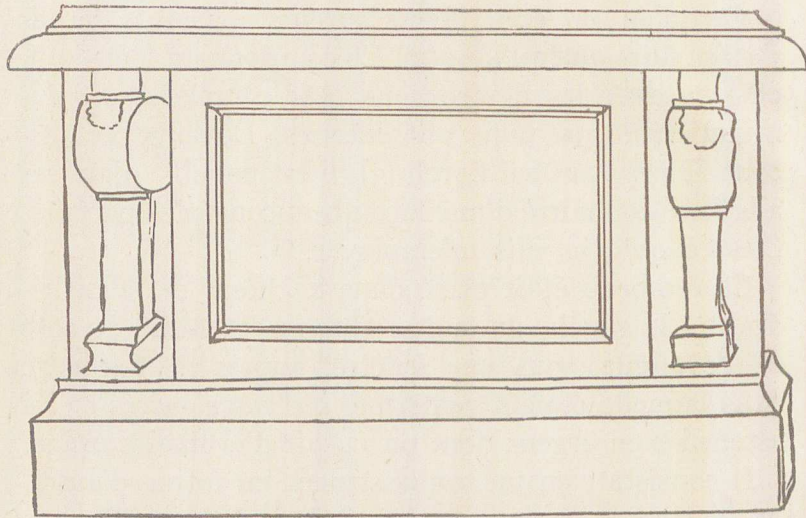


Figure 4. — TOMBEAU DE GÉRARD DE GROESBEECK.

Les volets portaient, à l'extérieur, en lettres d'or, ce texte évangélique : NEMINI QUICQUAM DEBEATIS || NISI UT INVICEM DILIGATIS ||.

Ces volets, en s'ouvrant, laissaient voir la Résurrection de Notre Seigneur.

L'intérieur du volet placé à gauche pour le spectateur, était décoré du portrait de l'évêque agenouillé, les mains jointes, portant le surplis sur sa robe rouge de cardinal. Derrière lui, était debout son patron céleste saint Gérard, en habits ecclésiastiques, ayant sur la main droite une église, et tenant de la gauche, sa crosse épiscopale. Au bas, se lisait, en lettres d'or, cette inscription : DILIGE ET FAC QUOD VIS.

Sur l'autre volet, se voyait une allégorie du triomphe

(1) *Monumenta historiae leodiensis*, t. II, p. 774 B.

de la charité sur la haine. Pour en saisir toutes les subtilités, il faut se reporter aux vers de Dominique Lampson qui en fournissaient le commentaire.

La charité était incarnée par une femme, la tête auréolée de flammes, et dont la nudité disparaissait en partie sous un long voile rouge. Cette couleur et ces flammes symbolisaient le feu ardent de l'amour qui la consume. Ses deux pieds posaient sur un escabeau où se trouvaient deux petits enfants nus qu'elle protégeait. Ainsi la charité est une mère aimante.

Un homme armé, étendu à terre, se soulevait pour la menacer de son épée. Sa tête était entourée d'un voile de ténèbre. La haine éclatait sur ses traits.

Sans se préoccuper de sa rage impuissante, la charité lui présentait de la main droite, un hanap rempli de vin rouge sur lequel était placé un pain blanc, et de la main gauche tenait un réchaud où brillaient des charbons ardents, autre image de l'amour qui embrase cette vertu.

Ainsi la charité est entourée d'enfants pour qui elle témoigne l'amour d'une mère. La feu qui brille sur sa tête et la couleur rouge de son vêtement symbolisent l'ardeur de son zèle. Sa main présente la nourriture et la boisson à la haine qui la menace de son glaive, et triomphant d'elle, elle cherche à lui communiquer le feu de son amour.

Le texte qui se lisait au dessous : PLENITUDO LEGIS DILECTIO, en résumait le sens que développaient, ainsi que je l'ai dit, des vers latins sortis de la plume de Dominique Lampson.

Le nom de l'auteur de ce triptyque nous a été conservé par Abry. Il était dû à Pierre Dufour, de Jalhay, qui étudia sous la direction de Lambert Lombard, et était considéré comme l'un de ses meilleurs élèves.

Les amateurs n'étaient pas d'accord sur la valeur

picturale de cette œuvre. Abry critiquait le modelé des figures, le manque de noblesse des attitudes, le défaut de clarté du coloris. En un mot, il ne retrouvait point dans cette peinture de l'élève les qualités qui brillaient dans celles de son maître. A ce jugement sévère correspond celui du chanoine Hamal, tandis que Van den Berch affirme que l'œuvre de Dufour méritait une pleine admiration.

Il nous serait impossible de les départager. Le tombeau de Gérard de Groesbeeck a disparu dans la destruction de la cathédrale Saint-Lambert.

Heureusement, Pierre Dufour n'était pas seulement peintre. Il maniait aussi le burin, et nous a laissé plusieurs planches dont certaines reproduisent ses propres compositions. Parmi elles, figure une suite des vertus triomphant des sept péchés capitaux. Deux de ces planches sont manifestement inspirées de la peinture qui décorait le tombeau de Groesbeeck.

Dufour a dédoublé ses personnages : de la charité triomphant de la haine, il a tiré la victoire de la charité sur la haine (Planche VII) et de la clémence sur la colère (Planche VIII).

Dans un décor de paysage, la charité est assise sur un massif de maçonnerie à l'extrémité duquel repose la base d'une colonne antique. Vêtue d'une ample robe, elle tient sur ses genoux deux enfants nus, et allaite l'un d'eux. Auprès d'elle, se trouve une coupe remplie de fruits. Son pied droit est posé sur une femme, aux seins pendants, dont le bas du corps est drapé d'un linge, et dont la chevelure est formée de serpents. De sa bouche haineuse s'échappe un serpent.

Voici, en pendant, le triomphe de la clémence sur la colère.

La scène se situe dans un paysage très accidenté,

dans le fond duquel s'étale une cité. Au premier plan, apparaît la vertu de clémence vêtue d'une robe sur laquelle est un corselet. Sur sa tête, flotte un long voile. Elle est à demi assise sur un bloc de pierre où est posée une enclume sur laquelle elle s'appuie de la main gauche, et qui est suspendue à son cou par une sorte de harnais. Sur cette enclume, repose un cœur accompagné de deux marteaux.

Le pied gauche de la clémence porte sur un guerrier complètement armé, renversé sur le dos, et se soulevant des deux bras. Son bras gauche est passé dans les attaches de son bouclier, et de la main, il serre le fourreau de son glaive. Sa lance gît près de lui. A ce vaincu, la clémence présente une coupe en verre remplie de vin, sur laquelle est posé un morceau de pain.

Des sixtains latins donnent le sens de chacune de ces deux allégories. Celui qui se lit au bas de la seconde estampe fait allusion aux charbons ardents que la clémence porte sur sa tête, et que l'artiste n'a pas rendus.

Ainsi, trait pour trait, se marque la parenté directe de ces deux gravures de Dufour et du tableau qu'il avait peint pour le tombeau de Gérard de Groesbeeck.

JOSEPH BRASSINNE.

ANNEXE

TOMBEAU DE L'ÉVÊQUE GÉRARD DE GROESBEECK.

L'an mesme, le XXIX decembre, du matin entre trois et quatre heures, trespasa Sa grace reverendissime, et illustrissime Monseigneur Gerard de Groesbeeck, en son vivant cardinal et evesque de Liege, et lendemain, après vespre, fut enterré au chœur de Saint Lambert, au costé gauche du grand autel droict à la muraille, dessoubz une fenestre proche de l'armoire là où son commu-



nement renfermés et reposés les calix, possons et platz d'argent desquels on se serve au saint sacrifice de la messe, et au mesme lieu lui est érigie pour son épithaphe et tombeau un pied de marbre relevé allencontre de ladite muraille, auquel est escript ce qui s'ensuit de mot à mot :

D. O. M. S.

GERARDO. A. GROISBEECK. S. R. E. PRESBYTERO. CARD. EPISCOPO. ET. PRINCIPI. LEODIEN. ADMINISTRATORI. STABVLEN. VIRO. INCREDIBILI. PRVDENTIA. PIETATE. AC. FACONDIA. PRAEDITO. QVI. PROVINCIAM. SVAM. TEMPORIBVS. DIFFICILLIMIS. ANNIS XVI. SVMMA. INNOCENTIA. ATQVE. ANIMI. FORTITVDINE. PACE. ET. BELLO. NON. MODO. CONSERVAVIT. CVRATORES. BONORVM. AD. LENIENDVM. PARENTIS. PATRIAE. DESIDERIVM. MONVMENTVM. HOC, OPTIME. MERENTI. MOESTISSIMI. POSVERVNT.

et suivent ses verses :

QVEM. TEGAT. HIC. TVMVLVS. QVONDAM. SI. LEGIA. QVAERES.
TE. SIS. VSQVE. LICET. MAXIMA. MAIOR. ERAT.
VIXIT. ANNOS. LXIII. OBIIT. ANNO. SALVTIS. HVMANAE.
M. D. LXXX. III. KAL. IAN.

D'avantaige y at sur ledit pied de marme un grand tableau auquel est depincte l'image de la Résurrection Nostre Saulveur et Redempteur Jesu Christ; avec deux huis fermans. A l'un desquels huis (scavoir celluy qui s'ouvre du costé gauche en regardant le dit tableau) est depeinct saint Gerard ayant en sa main droite une eglise et en l'autre la croche ou baston pastoral, et nostre evesque estant agenouillie a ses piedz revesty et accoustré d'un habit de cardinal, scavoir de couleur rouge, et un surplis dessus, les mains ioinctes, et sont escripts sur ladite huis ses mots qui s'ensuivent :

DILIGE ET FAC QUOD VIS.

A cellui autem qui s'ouvre du costé droict en regardant la dicte image et epitaphe, se voit la felonie et pourtraict de la charité nuue, couverte toutesfois en partie d'un taffet voile de soye rouge, estante toutte droite et traynant sur un passe piedz, et deux petits enfans en chaire empres d'elle trainans aussy sur ledit passapied, au dessoubs duquelle est un homme, portant mine et visàge fort furieux, tenant en la main une espée, et représente la hayene. Et at ladicte charité la teste couverte de feuz et flammes, tennante en la main dextre un hanap de vin rouge, et sus icelluy un pain blan, et tient en sa main gauche une eschaufette remplie de feu. Au dessus duquel huys sont escripts ses mots suivants :

PLENITUDO LEGIS DILECTIO.

D'avantaige se trouvent escripts empres de ladite charité ses verses ensuivans composés par Dominic Lampson :

CVIVS IMAGO ? AGAPES. PVERIS CVR CINCTA ? BENIGNE
IN NATOS AGAPEN MATRIS ADVMBRAT AMOR.
CVR MICAT IGNE CAPVT ? STOLA COCCINA CONTEGIT ARTVS ?
IGNIS CONSVMENS EST, AGAPEQVE DEVS.
DEXTRA MANVS QVID AGIT ? LEVAT ESVRIEMQVE SITIMQVE
INTENTANTI ODIO COMINVS ENCE NECEM
(DIVVM HOMINVMQVE INIMICO ODIO CVI DIRA FREMENTI
CALIGO CIRCVM VOLVITVR ATRA CAPVT).
ALTERA QVID ? PRVNAS VICTI IN CAPVT AGGERIT HOSTIS
HOC TIBI, DIVE, MALVM VINCERE, PAVLE, BONO EST.
NEC NOSTRI SOLENNE ADEO NOS, DILIGE, DICTVM,
VT PIA NVPER IDEM VITA DOCEBAT HERI.
NVNC INTER SVPEROS, OSTRO FLAGRANTE, CORVSCVM
IPSE SVI AETERNO TORRET AMORE DEVS.

Et le tableau susdict estant fermé, se treuve au doz d'icelluy, scavoir à l'huys du costé gauche en le regardant, ces mots ensuivants :

NEMINI QVICQVAM DEBEATIS,
et à cellui du costé droict :

NISI VT INVICEM DILIGATIS.

Et est le dit tableau pour ses traictz et beauté de l'œuvre et peinture estimé pour une des belles pièces qui se puis voire et desirer en plussieurs lieux comme se peult voir encor à cejourdhui au lieux susdit (H. VAN DEN BERCH, *Chronique du pays de Liège*, t. II, fo 259-260).

On l'inhuma dans le cœur, au côté droit du maître autel, du côté de l'évangile, contre le mur. Ses exécuteurs testamentaires lui érigèrent un mausolée qui s'il ne répond point par sa matière a la grandeur de ce grand prélat, rend du moins dans son incription la gloire que mérite sa pretieuse mémoire.

Sous un grand tableau représentant la Résurrection l'épitaphe commence ainsi :

D. O. M. S.

ce qui veut dire en françois que ce prince doué d'une prudence et d'une éloquence inévocable, gouverna, conserva et augmenta son état pendant 16 ans dans les tems les plus orageux, avec une intégrité et une probité parfaites, et avec la plus grande sollicitude

d'esprit tant dans la paix que dans la guerre. Admiré de ses ennemis même, sa vertu força l'envie à se taire.

Ce tableau est fermé par deux volets. Sur celui de la droite sont ces paroles écrites en lettres d'or : DILIGE ET FAC QVOD VIS, et par dessous l'évêque Groesbeck y est dépeint à genoux, en habits de cardinal. Sur celui de la gauche, se lisent les autres paroles aussi escrites en lettres d'or : PLENITVDO LEGIS DILECTIO, et par dessous le peintre a fait une allusion de ce prince qui employa tous ses soins pendant les guerres à chasser l'envie et à conserver un gouvernement pacifique avec Agapes qui chasse cette divinité infernale arrière de ses enfants et met ceux-ci à couvert pour qu'il ne leur arrive aucun mal. Ce qui est exprimé au bas de ce même volet par les vers suivants que Dominique Lampson, poète de ce tems, a fait : CIVIS IMAGO... (DEVAULX, *Mémoires...*, t. V, pp. 213-215).

Cfr aussi H. VAN DEN BERGH, *Recueil d'épithaphes*, éd. Naveau de Marteau et A. Pouillet, t. I, p. 5, n° 14.

LES PRIEURS DES FRÈRES PRÊCHEURS EN LA CITÉ DE LIÈGE

DE LA SECONDE MOITIÉ DU SEIZIÈME SIÈCLE
AU MILIEU DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

SOURCES.

MANUSCRITS.

Archives généralices des frères prêcheurs à Rome.

Ms. IV, 25-202 *Registres des Maîtres généraux O. P.*

Ms. XI, 19, 20. ALBERTUS DE LONCIN, O. P., *Summaria bullarum leodiensis conventus ordinis praedicatorum.*

Ms. XIII, 392. *Liasse concernant la province dominicaine de France.*

Liber A. *Monumenta annalium ordinis praedicatorum in Gallia, Belgio, etc.*, p. 148.

Liber E. *Monumenta annalium O. P., Miscellanea de conventibus fratrum, de monasteriis sororum in Italia, Gallia, Belgio, Hollandia, Hispania, America meridionali*, pp. 438-439.

Liber K. *Item, ibidem*, p. 967.

Liber N. BERNARD JULINET, O. P., *De conventu leodiensi*, pp. 927-943 ; *Etablissement des religieuses dominicaines en Glain au faubourg de Sainte-Marguerite lez Liège*, pp. 944-948.

Liber PP. *Monumenta annalium O. P.*, p. 519.

Liber Bbb. *Monumenta annalium O. P.*, p. 144.

Archives de l'état à Liège.

Echevins de Liège.

CT. *Convenances et testaments.*